



DOSSIER 2025, UNE NOUVELLE ÉCOLE



74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00 Fax : 04 76 51 32 68
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Fermeture à 15h45 le vendredi.

SERVICE ÉTAT CIVIL

Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la nature en ville,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : sur rendez-vous
au 04 76 63 77 05. Présence en mairie
deux mercredis/mois de 14h à 17h.



édito 3

actualités 4

Maison des habitants, CPTS,
budget participatif, plan de chauffe
hivernal, déchets alimentaires



© Utopikphoto

expressions
politiques 8



Urbanisme, école :
la vie est mouvement 10



actu en images 6

actu en images

Rentrée des classes,
fête des enfants,
forum des associations,
lancement de saison Faïencerie



délibérations 9



© Utopikphoto

vie locale 14

vie locale
Jour de la nuit, vide-greniers,
fête de la science, Faïencerie,
déchets cimetièrre ancien,
végétation du futur,
nouveau commerce

micro-trottoir 18



agenda 19

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
Corrections : Carol Duheyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto
Impression : Imprimerie Notre Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales, contactez le service
communication. Prochaines parutions :
le 31 octobre 2022 (l'Actu).



La Tronche qui bouge

Des grues, des chantiers, des camions qui passent, des trottinettes et des vélos bleus, la décision de construire une nouvelle école, le défrichage pour replanter des vignes sur les coteaux, le forum des associations, le lancement de saison de la Faïencerie, la fête des enfants... c'est La Tronche qui bouge. Rénover l'immeuble du 115 Grande-Rue, en site occupé, c'est difficile, mais c'est investir pour une vie meilleure : sécurité, économies d'énergie, confort. Rénover la route de Chartreuse, en pleine ville, c'est difficile, mais c'est investir pour la sécurité et la sûreté des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales. Voir construire un immeuble près de chez soi c'est difficile, mais c'est éviter l'étalement urbain et son flux de véhicules dans notre commune,

et c'est répondre aux très nombreuses demandes de logements sociaux.

Oui, la ville évolue, oui, il faut anticiper l'avenir. Essayer de voir loin, tout en gérant le quotidien, les sujets de bruit, de vitesse des véhicules, de sécurité des piétons, de collecte des déchets, d'incivilités. La reprise des rendez-vous de quartier, les multiples occasions d'échanger avec les habitants nous permettent d'écouter, de comprendre, d'ajuster les choses, avec le souci de la proximité d'une part, de la vision à long terme, d'autre part.

Bertrand Spindler
Maire



© Utopikphoto

Information route de Chartreuse

La société Fileppi réalise, pour le compte de Grenoble Alpes Métropole et pour une durée d'environ un an, des travaux de reprise des réseaux humides sur la partie basse de la route de Chartreuse.

À l'issue d'un mois de travaux organisés en maintenant une circulation par alternat, une mise en danger intolérable du personnel de chantier a été constatée par les services métropolitains, la police municipale, la maîtrise d'œuvre ainsi que le coordonnateur de sécurité. Depuis le mois d'août, la question de la fermeture à la circulation de cet axe majeur est étudiée, sachant que la mise en place d'itinéraires de déviation est très complexe et que les riverains directement concernés s'en sont légitimement inquiétés.

Il a finalement été décidé que les travaux reprendront début octobre sur la partie la plus étroite, allant du croisement du Péage (Grande-Rue) jusqu'au croisement du chemin du Coteau, aux conditions suivantes :

- une ouverture à la circulation des véhicules légers, uniquement de 17h à 9h les jours de semaine et 24h/24 les week-ends ;
- une déviation des poids lourds toute la durée du chantier ;
- une circulation de la ligne 62 maintenue route de Chartreuse avec des bus de 32 places aux heures d'ouverture de la route, déviés par le chemin Charles-Pajon à Corenc aux heures de fermeture.

Le détail des modalités techniques et des aménagements de sécurité sur les diverses voies impactées est encore en cours de préparation à l'heure où ce *Mag* est bouclé.

Recevez une information régulière par SMS, en vous inscrivant depuis le site **latronche.fr** et en cochant le groupe **Info route de Chartreuse**.

i 04 76 63 77 21, pôle technique
contact@ville-latronche.fr



CONSTRUIS
ta
maison
des
habitants

Transformer le rêve en réalité

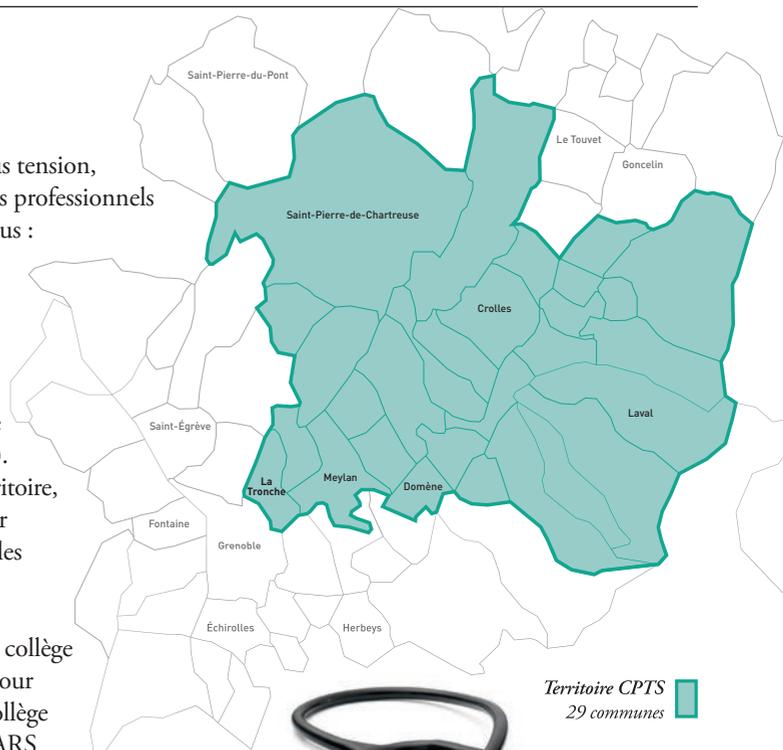
Plusieurs instances de concertation ont permis de recueillir les idées d'habitants de tous âges au printemps dernier avec un objectif : que chacun puisse exprimer, sans réserve, sa vision d'une future Maison des habitants ici, à La Tronche. La restitution de ces différents temps d'échanges se fera lors d'une réunion publique organisée **mercredi 12 octobre, de 18h30 à 20h30, salle Clémencière, espace Doyen Gosse**. Ce sera aussi l'occasion, pour celles et ceux qui veulent aller plus loin, d'intégrer un collectif d'habitants qui aura pour mission de travailler un projet concret, pour que le rêve prenne forme. Vous n'êtes pas disponible mais intéressé pour en savoir plus et participer à cette phase de construction ? N'hésitez pas à envoyer vos courriels à participation@ville-latronche.fr

i 04 76 63 77 21, vie locale

Ensemble, repensons l'accès aux soins

Inutile de le nier : le système de santé est aujourd'hui sous tension, occasionnant un impact tout aussi dommageable pour les professionnels du secteur que pour les patients. Inutile de le nier non plus : les besoins de soins ne vont pas se tarir dans les années à venir, bien au contraire. C'est à ce titre que le CCAS de la Ville de La Tronche a rejoint la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Grésivaudan, souhaitant ainsi participer à la nouvelle organisation des soins initiée et financée par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). L'idée est de fédérer l'ensemble des acteurs d'un même territoire, intervenant dans la prise en charge des patients, pour leur permettre de travailler ensemble et développer de nouvelles pratiques facilitant l'accès aux soins et le suivi médical. Pharmaciens, médecins, travailleurs sociaux, infirmiers, kinésithérapeutes de La Tronche sont invités à intégrer le collège des professionnels de santé de la CPTS qui compte à ce jour 120 membres. Les habitants peuvent aussi rejoindre le collège usagers de cette communauté dont la convention avec l'ARS a été signée en septembre.

i 04 76 63 77 16, CCAS
cpts.gresivaudan@gmail.com



Territoire CPTS
29 communes



Budget participatif, point d'étape

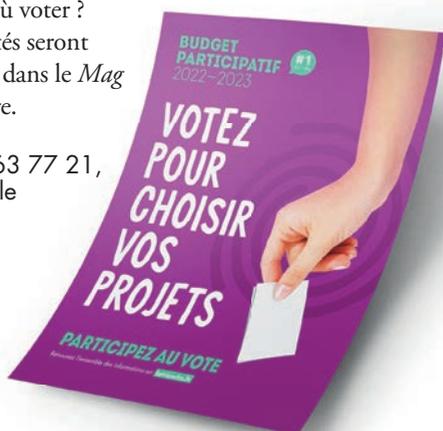
L'appel aux votes des habitants aura lieu en début d'année 2023, les études de faisabilité des 18 projets retenus étant encore en cours cet automne.

Comment seront présentés les projets ?

Quand et où voter ?

Les modalités seront à découvrir dans le *Mag* de décembre.

i 04 76 63 77 21, vie locale



Plan de chauffe

Pour faire face à la hausse du coût de l'énergie, la Ville mettra en œuvre une baisse des températures de chauffe cet hiver. Comme partout, il sera essentiel de limiter les impacts budgétaires et de contribuer à prévenir les coupures. Ainsi, des consignes sont envisagées dans l'ensemble des bâtiments communaux pendant la saison froide, pour atteindre les températures suivantes : 21° dans les équipements petite enfance ; 19° dans les bureaux, les vestiaires, les salles associatives, les écoles, les établissements culturels, le foyer Brise des Neiges ; 14° dans les gymnases. Pour les mêmes raisons, la période de chauffe ne débutera qu'à partir du 24 octobre, sauf conditions climatiques exceptionnelles.

i 04 76 63 77 21, pôle technique

Les déchets alimentaires se trient aussi

Ce mois d'octobre, le tri et la collecte des déchets alimentaires débutent sur la commune. Peut-être avez-vous déjà eu la visite d'un messenger du tri chargé de vous expliquer le processus ? L'idée est de réduire, plus encore, la part de ce que nous jetons dans la poubelle grise dont le contenu finit dans l'incinérateur. Coquilles d'œuf, épluchures, restes de repas, aliments périmés sans emballages, mais aussi marc de café ou sachets de thé peuvent retourner à la terre. Comment ?



- Dans les secteurs comprenant une majorité de maisons individuelles, la Métropole met gratuitement à disposition de chaque foyer, un composteur pour traiter ces déchets alimentaires à domicile.
- Dans les secteurs comprenant une majorité de logements collectifs, les messagers donneront aux habitants le matériel nécessaire pour trier ces déchets : seau et sacs biodégradables. Ces sacs pourront ensuite être demandés en mairie, à la bibliothèque et quelques commerces de la commune. La collecte hebdomadaire du nouveau bac marron, dédié à ces seuls déchets, débute le vendredi 14 octobre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires
Un stand sera présent lors du vide-greniers dimanche 9 octobre.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



Réhabilitation en cours

Le parc de la Poste est fermé au public pour cause de travaux depuis début septembre. Il restera inaccessible jusqu'au printemps 2023 pour laisser le temps à la végétation de prendre racine.

i 04 76 63 77 21, pôle technique





6

le mag n° 35 octobre 2022

Salut les copains

Ils ont été 513 jeunes élèves de primaire à franchir les portes des groupes scolaires Coteau et Carronnerie le 1^{er} septembre. Depuis, les sonneries résonnent, les voix jaillissent des cours, la vie reprend le matin dans nos rues, sortant la ville de sa longue torpeur estivale. Belle année les enfants !

Vers l'infini...

Plus de 600 personnes se sont retrouvées dans l'enceinte de l'espace Doyen Gosse samedi 17 septembre pour célébrer les enfants de la commune sous un soleil radieux. Un après-midi très réussi, porté par le thème de l'univers qui s'est conclu par un concert joyeux.



© UtopiaPhoto



Le grand saut

Rosemonde a reçu une foule de visiteurs dans le parc de la Villa des Alpes samedi 10 septembre pour lancer la nouvelle saison de la salle La Faiencerie... et se lancer elle-même, dans le vide. (Aucune victime n'est à déplorer.) Prenez place, il reste 20 spectacles à découvrir.

7



le mag n° 35 octobre 2022

Associations d'idées

Cinquante associations ont tenu stand lors du Forum du samedi 10 septembre dédié aux inscriptions. La rentrée des classes passées, petits et grands se sont consacrés au choix de leurs activités pour l'année dans une ambiance détendue et chaleureuse.

TRIBUNE

expressions politiques

Nos chemins, nos rues, nos avenues

Nos chemins, nos rues, nos avenues, nos allées, nos quais, nos places racontent l'histoire et la géographie de La Tronche. Et puis il y a aussi une route, la route de Chartreuse, dont la partie tronchoise fut achevée il y a 150 ans environ. Notre route de Chartreuse, aujourd'hui, alors que la rénovation de ses réseaux souterrains doit se faire, rappelle à toutes et tous son rôle primordial d'accès au massif de la Chartreuse, et d'accès aussi à nos coteaux. Comme pour d'autres voiries, les riverains de la route de Chartreuse nous alertent sur la vitesse des véhicules qui y circulent, et sur le besoin de sécurité pour les piétons, en particulier pour les trajets vers l'école. Des aménagements particuliers devront être faits en tirant les leçons de l'expérimentation de l'élargissement des trottoirs qui a été faite au printemps dernier. La phase de travaux qui reprend maintenant dans la partie la plus étroite de la route est complexe, et les solutions les moins perturbantes sont recherchées en collaboration avec la Métropole, le SMMAG pour les transports en commun, les communes en amont, et l'entreprise. Le sujet des reports de circulation pendant la fermeture de la route de Chartreuse entre 9h et 17h est le plus difficile à résoudre.

Cette attention particulière portée aujourd'hui sur cette voie de circulation nous fait prendre conscience de la présence d'une route pénétrant jusqu'au cœur de la commune.

La fermeture de la route de Chartreuse : de l'impréparation à l'inconséquence

Les travaux de la route de Chartreuse sont nécessaires. Cependant, il était impensable de fermer cette départementale en raison de son caractère essentiel à l'activité de La Tronche et des communes voisines. La mairie, face à un incident mineur, prétend sécuriser les personnels de chantier mais, en réalité, elle cède à la facilité en décidant de fermer la route de Chartreuse au lieu d'en étudier toutes les hypothèses. Sans concertation, nous avons été avisés le 16 août de la fermeture définitive de la route de Chartreuse à compter du 22 août. C'est faire peu de cas des élus de l'opposition qui représente pourtant 50 % de la population !

En urgence, nous avons pris rendez-vous, avec le maire qui nous a confirmé que les maires des communes voisines n'ont pas été informés.

Nous avons proposé des mesures alternatives à la fermeture (radar chantier...). En vain.

Nos efforts, soutenus par les riverains informés, auront permis toutefois une fermeture que partielle de l'axe.

De façon surréaliste, le chemin de la Viotte serait l'axe de délestage, au mépris des riverains, des scolaires, des piétons et cyclistes et des automobilistes alors que deux voitures ne peuvent pas se croiser. Les intérêts des Tronchois ont été sacrifiés par une décision unilatérale de la mairie.

L'exaspération des riverains durant la réunion publique du 8 septembre témoigne des carences et des dangers du projet. Décidément, cette équipe municipale se moque du monde !!!

Les élus de la majorité
La Tronche pour vous & avec vous.

Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jean-François Redon,
Michèle Giroit, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**
nouveauvisagepoulatronche@gmail.com





CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Lors du conseil municipal du 4 juillet,
11 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Le maire n'apprécie pas la démocratie !

Au cœur du mois d'août, le maire décide seul, sans aucune consultation, que la route de Chartreuse sera fermée de nombreux mois afin d'assurer la protection des ouvriers du chantier qui doit s'ouvrir sur cette voie. Compte tenu de l'importance de cette route qui dessert de très nombreux Tronchois, mais également tous les villages de la Chartreuse et des transports en commun, nous considérons cette décision comme totalement inappropriée et injuste.

Injuste car elle pénalise également tous les habitants de La Tronche qui seront sur le passage de la déviation ; les chemins autour de la Viotte et la Grande-Rue vont connaître une augmentation considérable de la circulation, camions inclus.

Inappropriée puisqu'il est possible, à condition de s'en donner les moyens et d'en avoir la volonté politique, de faire respecter des mesures de circulation sur la route de Chartreuse pendant les travaux afin de protéger les ouvriers et les Tronchois.

Nous avons immédiatement diffusé un tract-pétition aux habitants concernés demandant au maire de renoncer à cette interdiction totale.

Action efficace puisque le maire sursoit à cette mesure et organise une consultation qu'il avait jusque-là refusée. Cette concertation, tout comme notre pétition, ont permis à de nombreux habitants d'exprimer leur opposition au projet du maire. Nous demandons aux habitants de rester vigilants avec nous car la décision de renoncer définitivement à ce projet n'est pas encore actée.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche.**
unispourlatronche@gmail.com

Délibération n° 74

Square du Rivalet

La placette située à l'entrée de ville, côté Petite Tronche, a été renommée square du Rivalet. Cette dénomination lui est donnée après les travaux de réfection et d'embellissement du site. Elle fait référence au nom du ruisseau qui marquait la limite entre les communes de Grenoble et La Tronche avant le remaniement des sources au XIX^e siècle.

Voté à l'unanimité

Délibération n° 77

École Brise des Neiges

Le développement de la population scolaire entraîne l'ouverture de nouvelles classes à partir de 2025. Dans cette perspective, la Ville fait le choix de construire une nouvelle école maternelle de quatre classes sur l'ancien site de l'école Brise des Neiges. Pour la réalisation de ce projet, un concours est lancé pour le choix de l'équipe de maîtrise d'ouvrage. Le jury sera composé du maire et de sept membres du conseil municipal (majorité et oppositions), de cinq personnalités qualifiées et de la directrice de l'école maternelle Coteau.

Voté à l'unanimité



“ Difficile à voir.
Toujours en mouvement
est l'avenir. ”
Maître Yoda

10
le mag. n° 35 octobre 2022

dossier

La vie
est mouvement



C'est un fait, la ville évolue, en témoignent les différents projets immobiliers en cours. Par ce biais, La Tronche s'inscrit dans une logique d'offre de logements au cœur des bassins d'emploi pour contribuer à réduire les déplacements domicile/travail. Elle le fait néanmoins en tenant compte des inquiétudes exprimées pour trouver des terrains d'entente et préserver l'harmonie d'un cadre de vie qui lui est cher. Elle le fait aussi en anticipant un besoin futur lié à l'accroissement de sa population : l'école.

En 2030, La Tronche comptera 8 000 habitants contre 6 700 actuellement. Ce fut déjà le cas dans les années 70, mais la typologie des familles était différente. Aujourd'hui, avec l'accroissement de foyers monoparentaux notamment, les besoins en logements sont grandissants. « *En tant qu'élus tronchois, affirme Bertrand Spindler, maire de la commune, nous avons la responsabilité de participer à l'augmentation de l'offre locative et d'accession à la propriété en zone urbaine pour éviter l'exil des populations contraintes de s'éloigner de plus en plus loin, augmentant ainsi la distance domicile/travail dont on connaît les écueils en termes de circulation automobile notamment. Nous avons aussi l'obligation de respecter la loi en élevant l'offre de logements sociaux ici à La Tronche. Le CHU par exemple, compte 9 000 salariés qui ne sont pas tous médecins ! Il n'y a pas de raison que les aides-soignants ou les personnels d'entretien ne puissent pas eux aussi accéder à un logement en proximité.* »

Construire sans dénaturer

Ainsi, plusieurs programmes immobiliers sont en cours de construction sur la commune, avec chacun une part de logement à caractère social. Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme, précise : « *Il n'y a plus de foncier disponible à La Tronche, ce qui veut dire que la ville ne peut pas s'étaler plus qu'elle ne l'est déjà géographiquement. La seule option que nous ayons est d'accompagner des programmes en copropriété là où hier l'espace était utilisé pour des maisons individuelles. Et je dis bien accompagner, car nous faisons le choix de travailler en concertation avec le voisinage et les promoteurs concernés avant même*

la signature des permis de construire, pour que nous trouvions un terrain d'entente sur les nouvelles insertions immobilières. » De même, les règles fixées par le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) peuvent être rediscutées si nécessaire. Ce fut le cas sur la partie sud de la ville où le dialogue mené avec les habitants a abouti à une proposition de modification de ce PLUI qui sera prochainement étudiée par la Métropole. « *Nous avons bien conscience que les évolutions sociétales que nous devons soutenir aujourd'hui génèrent des inquiétudes auprès des habitants directement concernés. Mais nous sommes portés par la conviction que l'idée du changement est souvent plus remuante que le changement lui-même. La présence, l'écoute et les ajustements à apporter aux projets si besoin sont de notre ressort et nous prenons cette position à cœur* » ajoutent les élus.

En septembre 2025, en lieu et place du vieux préfabriqué Brise des Neiges, ouvrira une école maternelle de quatre classes.

Redimensionner l'école

Offrir une école publique à l'ensemble des jeunes habitants est une mission obligatoire des communes. Une étude prospective menée par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) a permis d'évaluer, à termes, le besoin de classes nouvelles et de mettre ce besoin en corrélation avec les structures scolaires existantes. À partir de cette base, plusieurs scénarii

ont été envisagés, en lien avec les directrices des écoles et les parents, avant que ne se dessine le choix final. « *En septembre 2025, en lieu et place du vieux préfabriqué Brise des Neiges, ouvrira une école maternelle de quatre classes, dotée d'une salle polyvalente pour les activités scolaires et périscolaires, explique Benoît Callens, adjoint délégué à l'éducation. L'actuelle aire de trottinette servira de cour et la salle de La Pallud accueillera un restaurant scolaire, sans pour autant perdre sa fonction de salle festive. L'école Coteau, aujourd'hui en limite de capacité, n'accueillera plus que des classes d'élémentaires, ce qui lui permettra de se réorganiser sans surcharger les effectifs par classe et l'école Carronnerie pourra encore accueillir une classe supplémentaire en élémentaire. Ce choix concerté nous réjouit car il permet à la fois de répondre aux besoins futurs tout en mutualisant les espaces existants.* » Les riverains ont également été informés de l'emplacement et l'aspect de ce nouveau bâtiment qui comportera un étage et répondra aux normes environnementales en vigueur, que ce soit en termes d'isolation, de consommation d'énergie ou de confort. « *Accueillir de nouveaux habitants et construire une nouvelle école est un investissement sur l'avenir, sur le plan philosophique mais aussi financier. Il impactera nos réflexions budgétaires* » conclut le maire.

Retrouvez toutes les informations municipales sur le site internet latronche.fr et sur la page Facebook officielle [@Ville de La Tronche](https://www.facebook.com/Ville.de.La.Tronche).





De 4 à 4,5 M€

Enveloppe maximale envisagée pour le projet nouvelle école, incluant notamment la démolition de l'existant, l'extension du réseau de chaleur urbain et la création du restaurant scolaire.



En 2025

Ouverture de la nouvelle école en septembre, sous réserve d'aléas de chantier. Le choix de l'architecte et des entreprises se fera en **2023** suite à un concours lancé ce mois d'octobre.

513

Effectifs scolaires en primaire pour la rentrée 2022, estimé à **635** en 2025 si le chantier du Cadran solaire évolue comme prévu.



3

Programmes immobiliers en cours de construction sur la commune, soit **85** logements nouveaux livrables à diverses échéances, dont **29** logements à caractère social.



25%



131

Logements en cours de construction pour la phase 1 du Cadran solaire qui compteront pour la loi SRU, dont **107** logements étudiants prévus dans la résidence du Crous et **24** logements Habitat et Humanisme.

Taux de logements sociaux exigé par la loi SRU. Au 1^{er} janvier 2021, il était de **18,4%** sur la commune qui doit donc s'acquitter, à cause de ce déficit, d'une amende de **56 819 €** en 2022.



VIE LOCALE

Vide-greniers

Cent cinquante exposants déballeront leurs cartons le long du quai Charpenay pour le vide-greniers du **dimanche 9 octobre**. De 9h à 17h, vous pourrez dénicher toutes sortes d'objets ou de vêtements, mais aussi rencontrer les messagers du tri qui tiendront stand pour expliquer le principe de la nouvelle collecte de déchets alimentaires. Bien sûr, vous pourrez profiter de la présence d'une buvette et d'une petite restauration sur place.



i 04 76 63 77 25, service animations

vide greniers
VILLE DE LA TRONCHE - VILLE DE LA TRONCHE

DIM 9 OCTOBRE 9H-17H
QUAI CHARPENAY - LA TRONCHE

Buvette & petite restauration | Renseignements service animations au 04 76 63 77 25

Illustration de la Ville de La Tronche



La nuit porte conseil

Quand le jour laisse place à la nuit, que se passe-t-il dans le ciel, dans notre imaginaire et notre cerveau ? Quels mécanismes se mettent en marche ?

Trois moments pour approfondir ces sujets, **mardi 11 octobre**, à l'occasion du Jour de la nuit en collaboration avec Grenoble Alpes Métropole et le Parc naturel de Chartreuse.

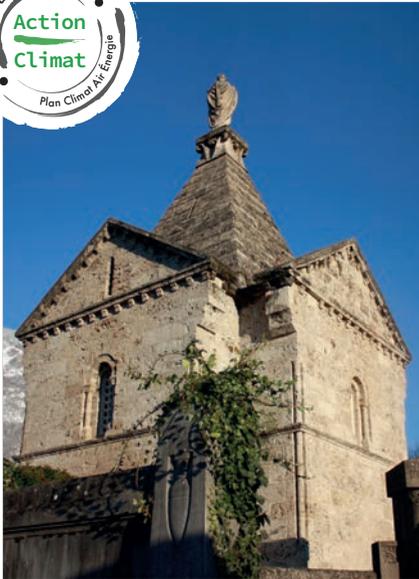
Au programme dès 19h, le récital *Les contes de la nuit* au Verbe être avec la conteuse Jennifer Anderson. Sur inscription au 04 76 03 27 74.

À 20h, soirée astronomie en extérieur avec l'observatoire des sciences de l'univers de Grenoble. Sur inscription à participation@ville-latronche.fr. Annulée en cas de pluie.

À 20h également, conférence-débat sur le sommeil avec la psychologue Christine Cannard à la Faïencerie, en entrée libre.

i 04 76 63 77 21, vie locale





Le cimetière ancien à l'heure du tri

Une seule poubelle actuellement dans le cimetière, la grise destinée à l'incinération, et pourtant des déchets pouvant être triés, récupérés ou compostés. C'est en faisant ce constat que la Ville a décidé d'expérimenter, dans le cimetière ancien d'abord, la mise en place de trois récupérateurs distincts : un premier pouvant accueillir terre, plantes et fleurs fanées pour en faire du compost. Un deuxième pour déposer les pots vides en bon état, récupérables par les autres visiteurs. La poubelle grise

restera à disposition pour tous les autres déchets : ornements ou sachets en plastique, pots cassés, etc. Cette nouvelle installation devrait être effective à la Toussaint et accompagnée du passage de messagers du tri.

i 04 76 63 77 21, pôle technique

Toussaint

En raison des travaux chemin Fortuné Ferrini, le portail habituellement ouvert pour faciliter l'accès au cimetière du Petit Sablon à la Toussaint, restera fermé cette année.

i 04 76 63 77 31, cimetières

BON À SAVOIR

Nouveaux commerces

► L'Arrêt gourmand est une nouvelle boulangerie et lieu de restauration rapide à la Petite Tronche. Il propose pâtes, poke bowl, burgers, frites, salades, paninis, pâtisseries, en plus du pain et des viennoiseries. Crêpes et gaufres en vente l'après-midi. Tous les produits sont faits maison. À emporter ou sur place. Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 19h.

i 04 76 14 85 97,
120 Grande-Rue



Route de Chartreuse section basse
Reprise des réseaux d'eaux et d'assainissement

Début octobre

Chemins du Coteau et André Didier
Travaux de reprise de surface des voiries

Jusqu'à mi-novembre

Parc de la Poste
Aménagement paysager

Fermé jusqu'au premier trimestre 2023

Villa des Alpes, terrain de tennis
Création d'un second terrain de padel

Jusqu'à mi-novembre

État civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 10 juin, **Célestine Collart**
Le 11 juin, **Clémence Perrier Trey**
Le 15 juin, **Chloé Rousset**
Le 16 juin, **Charlotte Althuser**
Le 17 juin, **Arthur Delpech**
Le 22 juin, **Manon Laferrière**
Le 26 juillet, **Anthony Jansen**
Le 1^{er} août, **Élizabeth Clanet**
Le 21 août, **Cléo Asis Marque**
Le 28 août, **Livia Dufrene**

Décès

Le 10 mai, **Stéphane Chevalier**
Le 11 mai, **Eliane Bonhomme**
Le 12 mai, **Michel Petit**
Le 27 mai, **Jean Cadoux**
Le 11 juin, **Michelle Pougnaud**
Le 27 juin, **Lucie Strippoli**
Le 16 juillet, **Yvette Achard**
Le 4 août, **Janine Crépey**

VIE LOCALE

Ça vous branche ?

La Métropole organise du 1^{er} au 14 octobre des balades, ateliers, conférences, initiation à la grimpe dans les arbres... pour découvrir et redécouvrir les arbres et leur utilité au quotidien. Dans le cadre de ce nouvel évènement, la Ville a décidé d'accueillir l'atelier *Les palettes végétales du futur*, un tableau de la végétation de demain, laquelle devra survivre face aux chaleurs excessives et au manque d'eau. Les animateurs aborderont également les risques naturels accrus engendrés par le changement climatique, ainsi que le plan canopée qui vise à ombrager 30 % des zones urbaines de la métropole.

Rendez-vous le **mercredi 12 octobre à 20h**, salle de la Pallud. Inscription préalable et programme à retrouver sur le site internet arbres.grenoblealpesmetropole.fr.

i 04 76 63 77 21, aménagement durable

En octobre, à la Faiencerie

Après un joli lancement de saison, la Faiencerie déroule sa programmation. Trois spectacles en octobre avec dès le 8, *Macha Gharibian trio* pour une soirée jazz en partenariat avec le Grenoble Alpes Métropole jazz festival, puis l'humoriste *Karim Duval* qui affiche déjà complet et *Points de bascule*, le vendredi 21 octobre. Ce dernier spectacle met en avant la compagnie du Gravillon, une compagnie locale comme beaucoup

dans cette programmation. Après une résidence à la Faiencerie suivie d'une répétition publique en début d'année, elle a achevé la mise en scène de sa conférence scientifico-théâtrale sur la prise de conscience écologique d'un individu, autant étayée scientifiquement grâce à l'appui de chercheurs, qu'absurde et décalée.

i 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr



© Olivier Lestouoit

MACHA GHARIBIAN TRIO
samedi 8 octobre 20h30 ■ dès 10 ans



© Direction de la culture scientifique

POINTS DE BASCULE
vendredi 21 octobre 20h30 ■ dès 12 ans



Emmanuel Lopez

Donner le goût de l'école



« Que chaque enfant ait plaisir à venir et trouve sa place ! » C'est ce qu'Emmanuel Lopez, tout nouveau directeur du pôle élémentaire de l'école Coteau où il enseigne auprès des CM depuis 10 ans, aime avant tout apporter à ses élèves, alliant l'apprentissage scolaire à la dimension humaine, sous toutes ses formes. « Nourrir le lien avec les parents, offrir aux enfants qui vont plus vite l'opportunité d'explorer, prendre le temps de faire pousser la confiance en ceux qui en manquent, réfléchir tous ensemble sur le monde qui nous entoure... c'est ça ma vision d'une école que je crois structurante. »

Emmanuel Lopez dispose d'une boîte à outils enrichie d'un parcours professionnel qu'il a voulu éclectique. Passionné par la vie, il pratique tous les sports que permet notre environnement de montagne et attise sa curiosité du monde au travers de ses rencontres et de ses lectures. Il succède donc à Anne-Marie Rostan qui lui a transmis le flambeau avec confiance, non sans un petit pincement au cœur. Quand on aime... D'ailleurs, il se pourrait bien que la route de ces deux passionnés se rencontre à nouveau pour mettre en place quelques projets. À suivre.

Le climat, on en parle ?

La bibliothèque le Verbe être sensibilise au développement durable et à l'écologie à l'occasion de la fête de la science, avec une sortie nature sur le thème de l'eau. En immersion sur le terrain, avec l'appui de France nature environnement, vous vous baladerez le long du Charmeyran et remontrerez le cours d'eau, du parc Marie-Volait jusqu'au Rondeau Montfleury de Corenc. Vous découvrirez le cycle domestique et naturel de l'eau et l'écosystème du ruisseau.

Le Charmeyran au fil de l'eau : de la ville à la nature, **samedi 8 octobre à 9h30**, sur inscription. Balade de 4km et de 300m de dénivelé. À partir de 7 ans.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être



Aide aux devoirs

La Ville recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs dans les écoles élémentaires Coteau et Carronnerie. Le but est d'aider les enfants à lire les consignes, les comprendre et avancer sur les devoirs. Pour candidater, il faut maîtriser le français, l'orthographe et être disponible une à deux fois par semaine sur les horaires 16h45-17h45.

i 04 76 63 33 42, vie scolaire

BON À SAVOIR



LE MICRO-TROTTOIR

« Comment envisagez-vous vos conditions de chauffage cet hiver ? »



J'ai un chauffage collectif qui est préréglé. J'aime le froid donc j'ai l'habitude de ne pas trop chauffer. Pour le reste je vais faire attention.

Marlène, 38 ans

Ici on bénéficie du chauffage urbain, tout est réglé.

Au niveau technique, le chauffage est assuré par l'incinérateur d'Athanol.

Michel, 80 ans

Quitter le pays, aller vers un pays chaud, vraiment. Pour l'instant, on est en chauffage collectif, on ne contrôle pas la température. Si j'avais le choix, j'aurais mis des panneaux solaires.

Nassim, 40 ans

18 Nous sommes en train de construire sur les coteaux et on se pose des questions sur la pose de panneaux photovoltaïques. On peut aussi utiliser plus de bougies. On a installé un chauffage au sol. On commence déjà à faire attention et à changer notre manière de consommer.

Haïcha, 41 ans

J'ai le chauffage urbain, je suis tranquille de ce côté-là, mais je ne sais pas s'ils vont augmenter leur tarif, je n'ai pas eu d'information.

Bruno, 84 ans

J'ai une maison basse consommation, ça va être difficile de faire mieux. On a un poêle à bois dans le garage, on va voir pour l'installer.

YANN, 44 ANS

Je vais baisser la température d'un degré. J'ai un logement RT2012, bien isolé.

Mohamed, 46 ans

Je vis dans une HLM et c'est un chauffage collectif. Le coût est pris sur les charges. Je n'ai pas eu trop d'infos de la part du bailleur, je sais que le chauffage va être mis en route plus tard et qu'il y aura une régularisation des charges au printemps.

Laetitia, 47 ans

J'ai plusieurs cordes à mon arc y compris du bois, donc je ne me fais pas trop de souci. Ça sera une solution complémentaire au reste.

Jean-Paul, 80 ans

On vient de s'installer à La Tronche. On a un chauffage au fioul et on est en train de le changer pour un système de pompe à chaleur pour passer sur un mode plus écolo.

Sébastien, 38 ans



AGENDA

Les principaux rendez-vous à La Tronche en octobre 2022



Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr !

Suivez-nous sur [facebook](https://www.facebook.com/) !

Service gratuit d'aide à l'usage numérique.

Ouvert à tous.

Mercredi 15h30-17h sans rendez-vous. À la bibliothèque Le Verbe être.

Du lundi au vendredi

à la bibliothèque, en mairie ou dans d'autres lieux à la demande, y compris à domicile si besoin. Sur rendez-vous par mail à conseiller-numerique@ville-latronche.fr ou par téléphone.

06 21 85 57 45, conseiller numérique

Mercredi 5 oct. Le temps des p'tits loups

10h30 et 17h Lectures à voix haute pour les enfants sur le thème *La nuit ? Même pas peur...*

04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 7 oct. Ciné-club

14h LAND à la Villa Brise des Neiges. Dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale.

04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges

Vendredi 7 oct. Café des aidants

14h "Changer de lieu de vie" à l'Ephad des Ombrages, 5 chemin de la Carronnerie à Meylan.

04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges

Samedi 8 oct. Sortie nature

9h30 Le Charmeyran au fil de l'eau : de la ville à la nature. Balade de 4 km et de 300 m de dénivelé. Avec France nature environnement de l'Isère. Dès 7 ans. Sur réservation.

04 76 03 27 74, le Verbe être

Samedi 8 oct. Macha Gharibian trio

20h30 Réveillez vos sens au son du jazz, entre oriental, néo-classique et pop aventureuse.

04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Dimanche 9 oct. Vide-greniers

9h-17h Quai Charpenay. Buvette et petite restauration.

04 76 63 77 25, service animations

Mardi 11 oct. Jour de la nuit

19h Récitals contes de la nuit. Au Verbe être, sur réservation.

04 76 03 27 74, le Verbe être

20h Conférence débat. Le sommeil à tout âge. Entrée libre à la Faiencerie.

04 76 63 77 21, vie locale

20h Soirée astronomie.

Animée par l'Osug. Annulée en cas de pluie. Sur inscription à participation@ville-latronche.fr

04 76 63 77 21, vie locale

Mercredi 12 oct. Maison des habitants #2

18h30 Construis ta maison des habitants. Retours d'ateliers et constitution d'un groupe de travail. Salle Clémencière, espace Doyen Gosse.

04 76 63 77 21, pôle technique

Mercredi 12 oct. Atelier Ça vous branche ?

20h La palette végétale du futur. Découvrez les végétaux adaptés au changement climatique. Inscription sur le site arbres.grenoblealpesmetropole.fr. Salle de la Pallud.

04 76 63 77 21, aménagement durable

Jeudi 13 oct. Rendez-vous de quartier

18h Les élus rencontrent les habitants du quartier Marie-Volait/Carmel, au parc Marie-Volait.

04 76 63 77 21, pôle technique

Jeudi 13 oct. Paysages de Corée

19h Lectures d'extraits choisis en écho à l'exposition "Contemplations" de Ji-Yong Demol Park. Au Verbe être.

04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 14 oct. La p'tite navette

Dès 9h Tournées La Tronche-Meylan selon planning. Service gratuit pour les plus

de 70 ans et pour les personnes non imposables.

04 76 63 77 06, CCAS

Vendredis 14 et 28 oct. Atelier numérique

14h Prendre en main son smartphone : les bonnes pratiques. À la Villa Brise des Neiges. Ouvert à tous. Sur inscription.

06 21 85 57 45, conseiller numérique

Lundi 17 oct. Conseil municipal

19h30 À la mairie. L'ordre du jour est à télécharger sur le site de la Ville une semaine avant.

04 76 63 77 05, administration générale

Jeudi 20 oct. Santé mentale

18h30 Conférence-débat *Environnement et santé mentale* avec Joseph Gioga, psychologue clinicien-psychanalyste. Entrée libre, tout public. À la Villa Brise des Neiges.

04 76 42 55 97, CCAS

Jeudi 20 oct. Concertation ZFE

16h-18h La Métropole invite les Tronchois à venir s'informer sur les conséquences du passage en zone à faibles émissions pour tous les véhicules. Parvis de l'agence postale Petite Tronche.

04 76 63 77 21, aménagement durable

Activités Villa Brise des Neiges CLUB et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque*)

Samedi 1^{er} octobre

Sortie à la journée : Pérouges et Villars-les-Dombes*

Mercredi 5 octobre

Anniversaires des adhérents*

Dimanche 9 octobre

Participation au vide-greniers*

Mercredi 12 octobre

Balade historique, de la Petite Tronche à Brise des Neiges*

Mercredi 19 octobre

Loto de rentrée*

CCAS - Villa Brise des Neiges, 04 76 42 55 97

Club Brise des Neiges 07 82 93 79 54

Vendredi 21 oct. Ciné-club

14h *Mon roi* à la Villa Brise des Neiges. Dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale. Entrée libre.

04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges

Vendredi 21 oct. Points de bascule

20h30 Conférence-théâtre. Un individu qui décide de mettre en adéquation ses actes et sa conscience écologique.

04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Après le rêve...

bâtissons ensemble le projet !

CONSTRUIS
ta
maison
des
habitants

Réunion publique

Retours d'ateliers - Constitution d'un groupe de travail

mer. 12 octobre > 18h30 à 20h30

salle Clémencière à l'espace Doyen Gosse



Retrouvez l'ensemble des informations sur latronche.fr
04 76 63 77 05, administration générale